

**SOCIOLOGIE DES SOCIOLOGUES FACE À L'ORGANISATION SOCIALE.
BRÈVES REMARQUES THÉORIQUES ET POLÉMIQUES**

Jacques Hamel

Département de sociologie, Université de Montréal
Case postale 6128, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3J7
Tél. : (514) 343-7159 Fax : (514) 343-5722 Courriel : hamelja@socio.umontreal.ca

D'entrée de jeu, je dois reconnaître que c'est l'amitié pour l'un des organisateurs de ce colloque qui m'a incité à débattre du thème inscrit au programme *Qu'ont à dire les sociologues sur l'organisation des sociétés ?* À dire vrai, ma réponse à cette question se révélera tout aussi brève qu'inopportune : « Rien et tout à dire, c'est selon. » Je pourrais me borner à ce constat, mais comme j'ai accepté l'invitation, je me sens tenu de développer ma pensée afin d'être à la hauteur des attentes et de ne pas perdre l'amitié évoquée ci-dessus.

Sans être un disciple inconditionnel de la théorie de Pierre Bourdieu qui, à la fin de sa vie, a largement réfléchi à la place et au rôle des sociologues dans la vie sociale, il me semble que la question posée à cette table ronde est relative à la configuration du champ intellectuel, scientifique et institutionnel dans lequel s'insère la sociologie au fil des époques. La « structure du champ [d'une discipline], soutient Bourdieu, est définie, à chaque moment, par l'état des relations ou des rapports de force entre les protagonistes... C'est cette structure qui assigne à chaque chercheur ou professeur, en fonction de la position qu'il y occupe, ses stratégies et ses prises de position scientifiques, et les chances objectives de réussite qui lui sont promises¹».

¹ Pierre Bourdieu, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, 2001, p. 117. Sur le rôle de la sociologie, voir également « *Si le monde social m'est supportable, c'est parce que je peux m'indigner* », Paris, Éditions de L'Aube, 2002.

C'est dans cette perspective que je formulerai ma réponse à la question qui est mise en débat.

L'HEURE DE GLOIRE DE LA SOCIOLOGIE AU QUÉBEC

Trop jeune pour avoir connu l'époque et pour en garder aujourd'hui la nostalgie, je peux poser en théorie que la sociologie québécoise a connu son heure de gloire dans la foulée de la Révolution tranquille qu'on aurait tort d'associer uniquement aux réformes des institutions publiques et de l'État.

Le bouillonnement social de naguère n'a pas manqué d'attribuer à la sociologie l'ambition d'expliquer l'organisation de la société et, en l'occurrence, d'orienter également la vie sociale à la lumière de théories générales afin d'en rendre raison dans sa totalité. Les sociologues sont aux premières loges à l'heure de l'effritement du pouvoir de l'Église, de la modernisation rapide des institutions publiques vouées à l'éducation et à la santé, de la libération nationale, de la lutte des jeunes, de celle des femmes et de la volonté des francophones de s'affirmer sur le plan économique. Ils se font fort d'alimenter la modernisation du Québec du haut de leurs chaires universitaires, mais aussi en mettant la main à la pâte grâce à la collaboration des Guy Rocher, Marcel Rioux et Fernand Dumont aux diverses entreprises de réflexion collective qu'ont été tour à tour la Commission Parent, la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts et la Commission d'étude sur l'Église québécoise².

² *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*, Québec, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1965 (Rapport dit Parent); *Rapport de la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1969, 3 tomes (Rapport dit Rioux); Fernand Dumont (dir.), *Commission d'étude sur les laïcs et l'Église*, Montréal, Fidès, 1971 (Rapport dit Dumont).

L'analyse des sociologues qui porte sur l'organisation de la société ne s'arrête pas à remédier aux besoins de l'État ni à la demande sociale. Au contraire, l'une et l'autre de ces entreprises s'affiche, au dire de Fernand Dumont, comme forum utile « à une participation à la vie collective qui ne se bornerait pas à l'insertion passive de l'individu dans les mécanismes sociaux mais contribuerait à la création d'un espace public³».

Leurs artisans ne restreignent pas leurs réflexions aux seuls besoins circonstanciés de l'organisation de la société. Celles-ci font office de tremplin propice à la production d'ouvrages qui couvrent l'organisation de la société dans sa totalité grâce à des *théories de cet ordre*. Guy Rocher, par exemple, publie sa fameuse *Introduction à la sociologie générale*⁴ qui, on l'a oublié, comporte trois tomes aux titres singulièrement révélateurs de l'ambition sociologique de l'époque : *action sociale, organisation sociale et changement social*. En d'autres termes, la théorie sociologique cible l'action des individus et des groupes dans l'intention de vouloir l'organiser après l'avoir envisagée sur le plan théorique afin de changer la société. Marcel Rioux et Fernand Dumont ne sont pas en reste puisque le premier entend répondre à la *Question du Québec*⁵, tandis que le second, quant à lui, après mûres réflexions sur la religion et la culture populaire, veut créer une anthropologie grâce à laquelle l'Homme aura un lieu et le sens de la vie sociale ne se formera plus en son absence⁶.

³ Fernand Dumont, *Récit d'une émigration*, Montréal, Boréal, 1997, p. 169.

⁴ Guy Rocher, *Introduction à la sociologie générale*, Montréal, Hurtubise HMH, 1969, 3 tomes.

⁵ Marcel Rioux, *La Question du Québec*, Paris, Seghers, 1969.

⁶ Fernand Dumont, *Le lieu de l'Homme. La culture comme distance et mémoire*, Montréal, Hurtubise HMH, 1968; *L'anthropologie en l'absence de l'Homme*, Paris, Presses universitaires de France, 1981.

Les ouvrages de ces auteurs font rapidement office de manuels au collégial et à l'université. Le public étudiant se frotte à la théorie sociologique tout en prenant conscience qu'elle donne acte à l'organisation de la société qui est la sienne. Les médias accueillent ces sociologues sous leurs projecteurs en leur qualité d'intellectuels rattachés à l'université et, de ce fait, libres de tout attachement au pouvoir politique, tout au moins aux partis qui se disputent la conduite de l'organisation sociale au nom des réformes sociales qu'ils claironnent. Les sociologues ont les coudées franches pour réfléchir à haute voix et se prononcer sur l'organisation sociale au nom de leur discipline. L'anthropologie, la science politique, voire la science économique parviennent difficilement à rivaliser avec elle à armes égales.

On l'a compris, la sociologie tient le haut du pavé. Enseigner cette discipline se fonde sur des manuels qui ont pour base la « grande théorie » représentée par le fonctionnalisme de Talcott Parsons ou le marxisme de Nicos Poulantzas, d'obédience althussérienne, qu'on s'évertue à opposer l'un à l'autre bien plus pour des motifs politiques que théoriques. En effet, la théorie des places de Nicole Laurin⁷ saura démontrer que les notions d'« instance » et de « sous-système » font en réalité bon ménage. Sous la plume de cette auteure, la sociologie québécoise voit naître une théorie originale qui ajoutera sa voix — féminine et féministe — au concert théorique des sociologues désireux d'expliquer l'organisation sociale tout autant que de se prononcer sur le sujet en fonction de motifs divers : la création d'un « socialisme d'ici », la libération nationale, la lutte des « classes ethniques et sociales⁸ », la ferme volonté de

⁷ Nicole Laurin, *Production de l'État et formes de la nation*, Montréal, Nouvelle Optique, 1978.

⁸ Marcel Rioux, « Conscience nationale et conscience de classe », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 38, 1965, p. 99-108.

renverser l'assujettissement des Canadiens français. Ils s'y livrent dans des tribunes scientifiques et politiques, dans les revues créées officiellement aux couleurs de la discipline, comme *Sociologie et Sociétés*, et dans des publications teintées politiquement.

Les sociologues sont suffisamment nombreux pour serrer les rangs sous l'égide de l'ACSALF (l'Association canadienne des sociologues et des anthropologues de langue française) chargée de donner tout son droit et son pouvoir à la sociologie à l'université comme dans les collèges où la discipline est en bonne santé. La recherche sociologique fleurit au rythme de la mutation du Conseil des arts en un Conseil de recherches en sciences humaines et de la création au Québec du FCAR destiné à encourager la recherche libre sur la société.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ ET DÉSORGANISATION DE LA SOCIOLOGIE?

Or, l'effervescence à l'œuvre dans la discipline s'est immanquablement traduite par le nombre de sociologues en titre issus de la filière « sociologie » du cégep à l'université. Une grande proportion des diplômés se sont infiltrés par choix dans l'administration publique, la bureaucratie gouvernementale et les officines du pouvoir. La réduction draconienne des postes dans les collèges et les universités en a précipité la tendance jusqu'à saturation de la fonction publique. Les diplômés en sociologie, de gré ou de force, ont alors résolu de se tourner vers l'entreprise privée ou d'offrir leurs services à titre de « consultants » auxquels auront recours les entreprises, les syndicats, les milieux communautaires et les groupes de pression.

La tendance, établie au prorata des réductions budgétaires de l'État, n'a pas manqué de donner toute latitude à la sociologie d'envisager et de concevoir l'organisation sociale sous forme de problèmes. L'ampleur et la rapidité des changements sociaux — notamment ceux qui découlaient des réformes préconisées — sont venues compromettre les larges réflexions théoriques au profit des connaissances sociologiques propres à remédier à l'un et l'autre des problèmes sur lesquels bute la société.

Si la sociologie, ici comme ailleurs, est témoin depuis des lustres de sa spécialisation sous la forme de savoirs professionnels (criminologie et travail social) ou de branches particulières de la discipline, elle s'est vue rapidement contrainte de formuler des explications pour corriger les ratés du système scolaire, les failles des services de santé et les problèmes sociaux nés de la nécessité d'intégrer les populations immigrantes, de faire face au suicide des jeunes, d'accorder leurs droits aux minorités autochtones, etc.

L'histoire du développement de la discipline sous cet angle laisse entrevoir l'existence de modes thématiques, théoriques et intellectuelles axées sur la demande sociale et les besoins de l'État : éducation, santé, relations multiculturelles, exclusion, citoyenneté.

Les problèmes à l'ordre du jour ont engendré des centres de recherche, des chercheurs spécialisés, voire des bulletins et des revues propres à l'un et l'autre des thèmes au programme. La théorie sociologique a éclaté en conséquence et sa fragmentation a entraîné l'éclipse des « grandes théories » à l'instar du fonctionnalisme et du marxisme. La fin des grandes explications sociologiques, chère aujourd'hui aux penseurs postmodernes, sera d'ailleurs proclamée par Jean-François Lyotard grâce au

soutien qu'il a reçu du Conseil des universités du Québec soucieux de prévoir la « condition postmoderne » qui, au dire de Lyotard, « tient à l'incrédulité à l'égard des métarécits, des métadiscours » qu'il associe à une « anthropologie newtonienne (comme le structuralisme et la théorie des systèmes)⁹».

L'organisation de la société se discute dorénavant sur fond de fragmentation de la vie sociale amplifiée par la théorie sociologique cloisonnée dans des branches de la discipline qui s'écartent sans cesse du tronc de l'arbre. Le financement de la recherche sociologique en fonction des problèmes de l'heure contribue à diviser les sociologues par le fait que ces derniers sont devenus des concurrents vis-à-vis des fonds de la recherche dite orientée, puisque la recherche libre est depuis longtemps soumise au régime des vaches maigres.

Les sociologues abandonnent la sociologie générale au profit d'un domaine dit d'élection dont ils deviennent forcément les spécialistes. Ils quittent les rangs de l'ACSALF pour graviter dans l'orbite des regroupements, des centres, des tribunes et des médias qui, à l'échelle nationale ou internationale, correspondent à leur « intérêt de recherche et d'enseignement » selon l'expression désormais consacrée.

Les sociologues s'ignorent les uns les autres. Rares en effet sont ceux qui portent attention aux recherches et aux écrits de leurs vis-à-vis si tant est que ceux-ci débordent du rayon d'activité de ceux-là. Ils éprouvent dans cette voie des difficultés à envisager la société sous la forme d'un « tout organisé », si ce n'est en se persuadant que le

⁹ Jean-François Lyotard, *La condition postmoderne*, Paris, Éditions de Minuit, 1979, p. 8-9.

problème sur lequel ils se penchent est au « cœur de la société » ou se révèle cheville ouvrière de la vie sociale de l'heure.

Impuissants à l'envisager comme une totalité, les sociologues conçoivent la société comme un « problème » auquel ils doivent chercher des remèdes alias des solutions pratiques à titre de spécialistes, sinon d'experts. La sociologie se fait alors insensiblement voir comme un ensemble de *connaissances appliquées*, lesquelles contribuent par ricochet à effacer davantage la vue en surplomb de la société qui soit propre à montrer que celle-ci est organisée en un tout.

Les sociologues, devenus experts, n'hésitent pas ainsi à s'immiscer dans l'arène du pouvoir afin de changer la société. Toutefois, contrairement à leurs aînés, ils deviennent vite des ingénieurs sociaux que le pouvoir enrôle pour régler sur pièces les problèmes sociaux mis à son programme et qui varient selon les circonstances.

Les médias portent souvent attention à leurs propos sur ce plan pratique : comment résoudre tel cas, si possible en présentant la solution sans la moindre trace de théorie. Les sociologues font apparition à la télévision et découvrent leurs photographies dans les journaux en fonction *du* problème qui surgit momentanément au premier plan ou en fonction de l'ordre du jour politique. Le sociologue de la jeunesse auquel on se plaît à m'identifier aura connu sa brève heure de gloire durant le Sommet du Québec et de la jeunesse. Si tant est qu'il accepte de répondre à des questions concrètes et dans des réponses formatées en clips de trente secondes, la presse le proclame vedette du jour et, par exemple, la télévision n'hésitera pas à mobiliser un véhicule de service doté d'une

soucoupe satellite pour venir recueillir le point de vue dudit expert dans son bureau ou le prier d'interrompre son cours car, après tout, le public a droit de savoir...

QUE DISENT AUJOURD'HUI LES SOCIOLOGUES ?

En définitive, les sociologues « parlent de l'organisation sociale » selon les problèmes de l'heure et les dogmes du jour, souvent formulés sous le mode de vogues intellectuelles rapidement périmées : exclusion, multiculturalisme, mondialisation, nouvelle économie, société du savoir, nouvelles technologies de l'information et de la communication, société en réseaux, etc. Devant un tel flux, impossible de repérer un fil d'Ariane qui traduise la société comme une « organisation sociale ».

Les sociologues se contentent souvent d'élever en théorie la présumée fragmentation de la vie sociale. Au nom de la postmodernité ou du post-structuralisme, on voit fleurir les « théories de la proximité », les « méso-théories » et les « théories de la tribu » de tout acabit censées échapper au « totalitarisme » du marxisme, du fonctionnalisme et du structuralisme lévi-straussien. Actuellement, il est dans l'ordre des choses de proclamer que l'organisation sociale compte un seul levier : l'économie, le savoir, l'éthique, la démocratie, la mondialisation ou la globalisation des marchés selon le goût du jour ou la vedette de l'instant.

Or il est troublant de constater que l'actualité vient débouter l'aveuglement des sociologues. Il suffit en effet des décisions en coup de massue d'un George W. Bush pour rappeler la puissance du pouvoir de l'État face aux forces du marché économique qui sont censées être *la* règle aux yeux des sociologues enclins à vouloir expliquer l'organisation de la société sous la seule optique des nouvelles technologies, de la

nouvelle économie centrée sur le « capital intangible » qu'est la connaissance. La guerre déclenchée par une volonté politique rigide a tôt fait d'éclipser les lois censément inexorables du capital étendues à l'échelle de la planète.

Le dieu que le président des États-Unis a toujours à la bouche pour justifier ses comportements et ses décisions ne manque pas de nous signaler que la religion demeure très vivante bien qu'elle soit aujourd'hui passée sous silence en sociologie ou, pire, reléguée aux oubliettes. La démocratie à l'œuvre dans l'information contrôlée par l'armée américaine, et dont Fox News et CNN n'en sont que l'écho, est loin de correspondre à la notion sociologique uniquement grâce à laquelle on cherche à rendre raison de l'organisation des sociétés dites postmodernes qui — au vu des thèses de J.-F. Lyotard — ne serait plus fondée comme dans le passé sur des métarécits ou des métadiscours jugés obsolètes.

La fragmentation de la sociologie — dont je me suis malhablement employé à décrire l'apparition circonstanciée — me semble aujourd'hui faire obstacle à des explications opportunes et fécondes de l'organisation de la société. Elle me fait regretter l'âge d'or de la sociologie au Québec qui, en théorie du moins, prenait corps en de larges réflexions sur l'ensemble de la société et ce, sous l'égide de théories propres à l'envisager comme un tout sans être pour le coup « totalitaires ». Si la résolution de problèmes pratiques au moyen de connaissances appliquées est à mon sens tout à fait légitime, il m'apparaît ruineux de vouloir — consciemment ou non, au gré des inflexions du financement de la recherche et de la gestion des universités et des collègues — embrigader la sociologie dans cette seule voie pour qu'elle ait droit d'exister.

La sociologie de la sociologie que Pierre Bourdieu appelait de ses vœux dans les dernières années de sa vie, et à laquelle je me suis risqué¹⁰ avec des moyens de fortune, permet de constater qu'au Québec nombreux sont les sociologues qui, désertant l'orbite universitaire et collégiale pour gagner le terrain de l'administration publique, ont contribué à canaliser leur discipline, la sociologie, dans cette voie de garage. À cet égard, on a trop peu noté la remarque des auteurs de la Commission des universités sur les programmes chargée d'établir la pertinence de la sociologie et de filtrer les programmes offerts en conséquence et qui, au détour d'une page de leur rapport paru en 2000, n'hésitent pas à affirmer :

Or, contrairement à la situation qui prévalait auparavant, on note aujourd'hui une relative disparition des « intellectuels publics » [chez les sociologues]. Même si la sociologie est moins populaire, il faut reconnaître que les spécialistes de cette discipline au Québec ont souvent été les artisans de leur propre mutisme¹¹.

Le mutisme dont il est ici question traduit sans nul doute ce qu'ont à dire aujourd'hui les sociologues de l'organisation sociale qui est le thème de ce débat. L'actualité et la complexité constatée des problèmes sociaux contribueront, à mon sens, au retour de la « grande théorie » tout au moins à l'optique de la discipline qui veut que « tout fait social est total », selon les mots de Marcel Mauss, c'est-à-dire s'explique à la lumière de l'organisation de la société qui est d'ordre économique, politique, culturelle, éthique, etc.

EN MANIÈRE DE CONCLUSION

¹⁰ Jacques Hamel, « La sociologie de la sociologie québécoise. Remarques critiques et polémiques », dans Pierre Bourdieu (dir.), *Éléments de sociologie de la sociologie*, Paris, Seuil, à paraître en 2003.

¹¹ Commission des universités sur les programmes, Rapport n° 23, février 2000, p. 6.

Le portrait que j'ai dressé de la sociologie à l'université — sous la pression des circonstances et des instances qui ont marqué son développement depuis l'époque des Rocher, Rioux et Dumont — m'invite à conclure de manière bien complaisante à votre égard. Sans être parfaitement informé des enjeux de la discipline au collégial, il m'apparaît en effet que les professeurs de sociologie que vous êtes ont encore le loisir aujourd'hui de concevoir et d'enseigner la sociologie sous le lustre de la « théorie générale » en bricolant par vos propres moyens des manuels d'introduction¹² qui témoignent que l'organisation sociale requiert une vue en surplomb et la théorie résolument encline à envisager la société comme un « tout ».

S'il n'y avait pas ce divorce entre les sociologues qui œuvrent à l'université et au collégial, les universitaires patentés pourraient bénéficier de votre réflexion — dans les deux sens du terme : l'acte de pensée et le reflet — pour prendre conscience de la façon dont s'organise aujourd'hui ce qu'ils disent de la société ou de ce que l'on nomme, dans le vocabulaire de notre discipline, l'organisation sociale.

¹² Voir par exemple Claire Fortier, *Les individus au cœur du social*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1997.